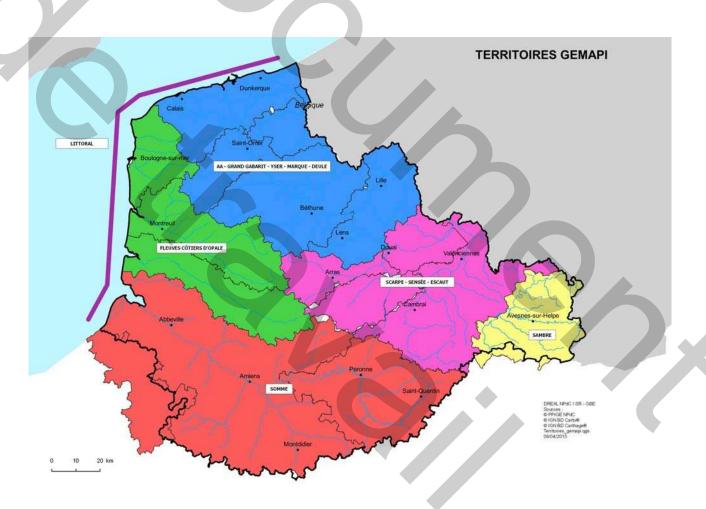
Compétence GEMAPI

Grands territoires cohérents du bassin Artois-Picardie

La mission d'appui de bassin sur la compétence GEMAPI, lors de sa réunion du 17 février 2015, a exprimé le besoin d'avoir une vision stratégique de la structuration de la gouvernance de la compétence GEMAPI, basée sur une approche de bassins versants mais aussi sur les acteurs en présence.

Ce document propose une structuration à l'échelle de grands bassins versants de la coordination de la GEMAPI. Des structures de maîtrise d'ouvrage plus locales peuvent évidemment s'y superposer, mais cette structuration au niveau de bassin permet d'identifier les périmètres dans lesquels des mutualisations peuvent s'avérer pertinentes.

Ce document, une fois validé par la mission d'appui (prochaine réunion le 28 mai) pourra être transmis aux préfets et sous préfets du bassin Artois-Picardie, comme base de réflexions pour un approfondissement local. Cette structuration pourra également être portée par les différents services de l'Etat.



Fleuves côtiers d'Opale

Bassins versants concernés: SLACK, WIMEREUX, LIANE, CANCHE & AUTHIE.

Enjeux communs / coordination hydraulique :

Des bassins amont faiblement urbanisés

Mis à part en partie littorale où la pression touristique est importante, les bassins versants sont peu urbanisés et structurés par l'agriculture. Les pentes y sont fortes, génératrices de ruissellements et coulées de boues surtout dommageables pour les cultures. Les pôles industriels sont principalement implantés sur le littoral ou à proximité des cours d'eau principaux.

• Une gestion hydraulique sous influence maritime

Les écoulements à la mer se font en fonction du cycle des marées, qu'il y ait ou non présence de portes à la mer sur ces fleuves. Tous ces bassins versants ont pour exutoire « naturel » la Manche.

Qualité

Des masses d'eau dont les objectifs de bon état écologique ou bon potentiel seront atteints au plus tard en 2027

Coordination hydraulique

Ces bassins versant n'ont pas de connexion en eaux superficielles avec d'autres territoires du bassin;

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

- SYMSAGEB sur le Boulonnais : statut d'EPTB
- SYMCEA sur la Canche : envisage une demande de labellisation EPTB
- Institution Interdépartementale pour l'aménagement de la basse vallée de l'Authie : statut d'EPTB

Somme

Bassins versants concernés : SOMME, Canal du Nord amont, Canal de St-Quentin amont

Enjeux communs / coordination hydraulique :

• Un cours d'eau artificialisé couvrant le bassin complet

La Somme aval s'écoule dans une large vallée pratiquement plane et aux flancs caractérisés par une série de terrasses. La population du territoire est concentrée dans les grandes agglomérations. La Haute Somme comprend l'ensemble des cours d'eau convergeant vers la Somme en amont de Corbie, territoire caractérisé par une activité agricole intensive (plus de 70% de surface agricole utile) et une activité industrielle essentiellement agro-alimentaire.

Par ailleurs, ce territoire a des connexions en eau superficielles avec d'autres territoires.

• Une forte influence maritime sur la gestion des ouvrages

L'influence maritime s'exerce très en amont de la Somme, la gestion des nombreux ouvrages est donc dépendante des conditions d'écoulement à la mer.

• Un bassin soumis aux remontées de nappe phréatique

Les échanges entre la Somme et les nappes souterraines de la craie ont une influence déterminante dans la dynamique des crues majeures.

Qualité

Des masses d'eau dont les objectifs de bon état écologique ou bon potentiel seront atteints en 2027

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

• AMEVA (SMO) : statut d'EPTB. Porte le PAPI 2003-2007, Plan Somme 2007-2013 & Plan Somme II en élaboration. Périmètre : couvre le grand bassin de la Somme.

Sambre

Bassins versants concernés : SAMBRE, Canal de St-Quentin aval

Enjeux communs / coordination hydraulique :

- Gestion des cours d'eau et restauration de la continuité écologique: Des cours d'eau de qualité écologique relativement préservée par rapport aux autres unités hydrographiques du bassin (faisant l'objet de sites Natura 2000 Solre, Thure et Hante). Cours d'eau prioritaires pour la continuité écologique (les deux Helpes, la Selle). Plans de gestion à développer.
- Des milieux et écosystèmes aquatiques remarquables à préserver : importance des prairies humides, gestion des niveaux d'eau afin de maintenir les zones humides remarquables : forêts alluviales d'intérêt communautaire, plaine alluviale de la Sambre.
- Secteur fortement arrosé avec un faciès géologique imperméable : Une faible perméabilité donnant de forts écoulements et une difficile évacuation des eaux en crue

Les affluents de la Sambre apportent de forts débits en crue en raison d'une faible perméabilité et de pentes marquées. L'évacuation de ces eaux est rendue difficile du fait de la faible pente de la Sambre.

Un Val de Sambre très artificialisé et urbanisé du fait de l'histoire industrielle

La canalisation de la voie d'eau est très importante, du fait des nécessités de la navigation en lien avec le passé très industriel de la basse vallée.

Des écoulements transfrontaliers

Les écoulements de ce bassin vont vers la Belgique pour rejoindre le district international de la Meuse, et il n'y a pas de connexion en eaux superficielles avec d'autres BV du bassin.

Oualité

Des masses d'eau dont les objectifs de bon état écologique ou bon potentiel ne seront pas atteints en 2027

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

- SM PNR Avesnois.
- Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (les deux Helpes),
- (peu d'implication de la CAMVS)

La question principale qui se pose pour ce territoire est la taille critique. Cependant, son fonctionnement hydraulique est indépendant des autres territoires.

Scarpe, Sensée et Escaut

Bassins versants concernés : SCARPE amont & aval, ESCAUT, Bas Escaut, Canal de la Sensée, Canal du Nord aval

Enjeux communs / coordination hydraulique :

- Préserver les zones humides, gérer de façon coordonnée les niveaux d'eau, lutter contre l'eutrophisation: la vallée de la Scarpe est identifiée comme zone humide d'intérêt majeur nationale (Plan national de préservation des zones humides). Vallée de la Sensée en dégradation liée aux activités et à l'habitat de loisir, Milieux humides exceptionnels: tourbière de Vred, Marchiennes, Marais Etangs de la Sensée...
- Reconquête de la gestion des cours d'eau : retrouver des modes de gestion et d'entretien plus respectueux des milieux par le développement de techniques douces et des plans de gestion. Dans l'objectif de limiter les curages lourds et les problèmes conséquents de stockage des boues. Cours d'eau continuité écologique : Selle (liste 2) Ecaillon (liste 1)...
- Un réseau artificialisé & dense

La gestion est très anthropique, de par la présence de nombreux ouvrages de navigation, mais aussi de par l'existence de digues (canaux endigués).

• Une gestion hydraulique délicate

La Scarpe aval est en zones basses parcourues d'un réseau de drainage très dense et de nombreux ouvrages, qui sont connectés aux réseaux pluviaux. En outre, la problématique des SRE liées aux cuvettes d'affaissement minier renforce la difficulté d'évacuation. La Sensée est un bassin peu industrialisé marqué par une activité agricole très développée, très menacé par une urbanisation mal maitrisée, les masses d'eau restent encore relativement préservées.

Des problématiques transfrontalières

Les écoulements de la Scarpe & de l'Escaut sont souvent délicats vers la Belgique, de par les faibles pentes sur le Bas-Escaut. Pour mémoire, la question des sédiments pollués est prégnante sur le canal de Condé-Pommeroeul.

Qualité

Les objectifs de bon état écologique ou bon potentiel des masses d'eau seront atteints en 2027 pour les SAGE de la Scarpe amont et la Sensée, et ne le seront pas en 2027 pour le SAGE de la Scarpe aval et l'Escaut.

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

- CAVM sur l'Escaut : Porte le PAPI du Valenciennois, mais pas d'action en GEMA (CAPH, CAD et CCCO, pas d'intervention en GEMA)
- CC Pévèle Carembaut
- SMAHVBSE sur le territoire de la plaine de la Scarpe
- SM SAGE Escaut
- syndicat mixte du bassin de la Selle, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'Ecaillon et de ses affluents, ex CC du Quercitain (Pays de Mormal) active sur l'Ecaillon

La Scarpe et l'Escaut étant interconnectés, leur regroupement au sein d'une même structure est à encourager.

Le grand gabarit

Bassins versants concernés : Delta de l'Aa, Audomarois, Yser, Lys, Marque, Deûle, Haute Deûle

Enjeux communs / coordination hydraulique :

- Reconquérir des milieux aquatiques aujourd'hui relictuels: bassin faiblement arrosé, faciès écologique imperméable, plaines alluviales, zones très drainées, sensibles à l'érosion (dégradation en particulier Yser): rares zones humides à préserver (Marais audomarois et sur l'ensemble du bassin, prairies humides relictuelles, notamment en vallée de la Lys). Continuité écologique à restaurer: Aa en liste 2
- un territoire spécifique : les Wateringues
- Une forte interdépendance hydraulique de par la présence du canal à grand gabarit

Les territoires Deûle, Lys et Aa sont interconnectés via le Grand Gabarit, axe majeur de navigation dont l'influence sera renforcée avec la réalisation du canal Seine-Nord Europe. La fonction d'évacuation des eaux du Grand Gabarit renforce également l'interconnexion Lys-Aa en cas de crise. Il convient de souligner que cette interconnexion ne facilite pas la gestion des milieux aquatiques.

• Optimiser la gestion des cours d'eau pour limiter les curages lourds : Des bassins versants à la topographie similaire

Les pentes sont marquées à l'amont, l'aval est particulièrement plat ce qui entraı̂ne des difficultés d'écoulement des eaux et l'envasement fort (Deule en particulier).

• Une gestion hydraulique très anthropique

Les très faibles pentes à l'aval imposent la présence de nombreux ouvrages hydrauliques. De plus, l'imbrication des drains naturels et artificiels multiplie les ouvrages hydrauliques et complexifie leur gestion coordonnée.

Qualité

Les objectifs de bon état écologique ou bon potentiel des masses d'eau seront atteints au plus tard en 2027 pour le SAGE de l'Audomarois (avec une zone urbanisée et industrialisée en aval à proximité de Saint-Omer et une zone rurale en amont dominée par des cultures céréalières et l'élevag), en 2027 pour le SAGE de la

Lys (territoire composé à la fois de zones rurales faiblement peuplées dans la vallée de la Lys rivière et de zones très urbanisées et industrialisées dans l'ex- bassin minier), et ne le seront pas en 2027 pour le SAGE du Delta de l'Aa, Marque-Deûle (forte urbanisation et industrialisation) et Yser (peu industrialisé mais une activité agricole très développée).

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

- SYMSAGEL sur la LYS: statut d'EPTB. Porte les PAPI LYS I & 2
- SMAGEAA sur l'AUDOMAROIS. Porte le PAPI 2012-2017
- PMCO sur le DELTA DE L'AA. Porte le PAPI d'intention en vue de PAPI 2016-2021
- USAN sur l'YSER. Porte le PAPI en cours de labellisation.
- Sections de Wateringues (plans de gestion)
- La MEL, incluant le SIAB Becque de la Neuville,

C'est principalement le choix qui sera fait sur la prise en compte ou non des liaisons inter-bassin par le réseau de VNF qui justifiera la cohérence de ce grand territoire.

Le littoral

Territoire concerné : Ensemble du littoral Artois-Picardie, de la Somme à la Belgique

Enjeux communs / coordination hydraulique :

• Le littoral régional est l'un des plus érodés de France, que ce soit sur les côtes à falaises ou sur les rivages dunaires

L'intégralité du littoral est soumis au transit au large des sédiments marins, transit qui est fortement diminué. Les houles impactent la totalité des estrans sableux.

• L'implantation de nombreux ouvrages artificiels impacte le trait de côte régional dans son ensemble La dynamique du trait de côte est largement modifiée de par la présence d'ouvrages anthropiques : effets morpho-sédimentaires, importante captation de matériaux issus du transit sédimentaire dans les ouvrages transversaux.

Milieux humides arrière littoraux, menacés par l'assèchement, l'embroussaillement et l'eutrophisation, des milieux exceptionnels en arrière du cordon dunaire à préserver de l'eutrophisation et des débordements (dunes décalcifiées par exemple)

Zone de drainage importante

Fragilité de l'équilibre et de la répartition eau de mer / eau douce dans les sols

Enjeux communs / Maîtrise d'ouvrage :

- PMCO. Porte la Cellule Technique Littorale et le PAPI d'intention du Delta de l'Aa
- SM Baie de Somme Grand Littoral Picard. Porte le PAPI Bresle-Somme-Authie en cours d'élaboration.